

Vos interlocuteurs SAMETH pour l'Île de France SELON LE LIEU DE TRAVAIL DU SALARIÉ

SAMETH 95

👉 SAMETH 75

11, rue Sarrette
75014 PARIS
☎ : 01.40.47.92.92 📠 : 01.40.47.92.99
E-mail : sameth75@eu-asso.fr

👉 SAMETH 77

51, avenue Thiers
77000 MELUN
☎ : 01.64.87.08.73 📠 : 01.64.87.08.74
E-mail : c-ballargeau@aci77.org
c-gralepois@aci77.org

👉 SAMETH 78

2, rue Stephenson
Centrale Gare – Bât E
78181 SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
☎ : 01.30.44.25.77 📠 : 01.30.48.02.51
E-mail : sameth78@dieserh.fr

👉 SAMETH 91

38 cours Blaise Pascal
91000 EVRY
☎ : 01.60.79.83.06 📠 : 01.69.36.21.82
E-mail : sameth91.maintien.secr@vivre-asso.com

👉 SAMETH 92

3 rue Pierre Curie
92600 ASNIERES-SUR-SEINE
☎ : 01.41.32.02.02 📠 : 01.40.86.18.74
E-mail : maintien.cime92@cerforma.asso.fr

👉 SAMETH 93

Centre de prévention sanitaire et sociale
2 av de la Convention
93017 BOBIGNY CEDEX
☎ : 01.48.36.52.47 📠 : 01.48.36.95.53
E-mail : sameth93.handiaction.fs@orange.fr

👉 SAMETH 94

ARERAM Confluent
10 rue Pierre Brossolette
94270 Le Kremlin Bicêtre
☎ : 01.46.77.42.83 📠 : 01.46.77.42.80
E-mail : sameth94.confluent@orange.fr

👉 SAMETH 95

Mouvement des Entreprises du Val d'Oise
84 boulevard Héloïse
95100 Argenteuil
☎ : 01.34.34.12.72 📠 : 01.34.34.12.71
E-mail : sameth95@groupe-heloise.com

Pour les salariés du **BTP** et si l'entreprise cotise
aux Œuvres **APAS** – Service de Réorientation
Professionnelle Sociales APAS
(Dispositif Hélan avec le soutien de l'AGEFIPH)
52 av du Général Michel Bizot - 75012 PARIS
☎ : 01.53.33.22.44 📠 : 01.53.33.22.42

Salarié

Votre état de santé
risque d'avoir des
répercussions sur
votre emploi ...

Nous vous
proposons un
accompagnement
personnalisé



Ces missions sont financées
par l'AGEFIPH

Le SAMETH 95 – Service d'Appui au Maintien dans l'Emploi

➤ AU BENEFICE DE ?

- des salariés – travailleurs indépendants de droit **privé** bénéficiaires ou non de la loi du 11 février 2005 et dont l'emploi est menacé du fait de leur état de santé
- des entreprises du secteur **privé**, quel que soit leur effectif, assujetties ou non à la Loi de 2005
- des agents et établissements de la **Fonction Publique**

➤ COMMENT ?

PAR UN APPUI GRATUIT, adapté en fonction de la demande. Nos engagements :

- **INFORMER** sur les procédures d'aptitude ou d'inaptitude, les outils et mesures mobilisables pour un maintien dans l'emploi...
- **ACCOMPAGNER** dans le cadre de l'analyse de la situation en complément de l'action du médecin du travail, et la recherche concertée de solutions de maintien dans l'entreprise
- **FACILITER** la mise en place de démarches adaptées (aménagement de poste, reclassement interne / externe) et la constitution des dossiers (A.G.E.F.I.P.H, CDAPH...)
- **MISE EN RELAIS** vers des partenaires spécialisés (ergonomes, centres de bilans...)

NOTRE MISSION

Éviter la désinsertion professionnelle en cas d'incapacité ou de handicap partiel et optimiser la recherche de solutions à votre maintien dans l'emploi

➤ QUI PEUT NOUS CONTACTER ?

- les salariés
- les travailleurs indépendants
- les médecins du travail et les médecins traitants
- les employeurs et représentants du personnel
- les services sociaux

➤ A QUEL MOMENT ?

Dès lors qu'il existe un **risque d'inaptitude, une modification d'aptitude**

**N'attendez pas
contactez-nous
SAMETH 95**

☎ : 01 34 34 12 72



**En savoir plus,
La visite de pré-reprise
existe, c'est :**

- ▶ Un entretien individuel confidentiel entre le salarié et le médecin du travail
- ▶ Durant la période d'arrêt de travail
- ▶ A la demande du salarié, du médecin conseil ou du médecin traitant
- ▶ Pour anticiper votre reprise de travail **avec des délais suffisants,**
- ▶ Pour **rechercher des solutions pendant l'arrêt de travail**
- ▶ Pour **réunir les conditions d'une reprise de travail réussie**